# Edward Jones®

## Comptes enregistrés individuels

### Qu'est-ce qu'un REER, un FERR et un CELI?

Un REER est un régime enregistré d'épargne-retraite (il existe également des REER de conjoint).

Un FERR est un fonds enregistré de revenu de retraite (il existe également des FERR de conjoint).

#### Comptes immobilisés:

- CRI (compte de retraite immobilisé)
- FRV (fonds de revenu viager)
- FRRI (fonds de revenu de retraite immobilisé)
- FERR réglementaire (fonds enregistré de revenu de retraite réglementaire)

Un CELI est un compte d'épargne libre d'impôt qui vous permet d'investir et de faire des retraits d'une manière fiscalement avantageuse tout au long de votre vie.

#### Comment sommes-nous payés pour nos services?

Les frais liés à vos comptes sont indiqués dans la Convention de compte d'Edward Jones. Pour en savoir plus, veuillez consulter le lien: <a href="https://www.edwardjones.ca/images/GNADisclosureFRE.pdf">https://www.edwardjones.ca/images/GNADisclosureFRE.pdf</a>

#### Comment votre conseiller est-il rémunéré?

La succursale de votre conseiller reçoit un crédit de profits et pertes pour la totalité des frais liés au compte enregistré moins les frais de fiducie. En conséquence, cela influe positivement sur l'admissibilité de votre conseiller à une prime. Votre conseiller financier reçoit aussi une partie des commissions et d'autres frais provenant du placement des actifs du compte. Nos revenus modifient la rentabilité globale d'Edward Jones et, en conséquence, peuvent influer sur les primes de succursale que votre conseiller reçoit.